

Réf: Dossier N° 029971

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUM'BATIMENT »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, LOT 224,
ILOT 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUM'BATIMENT »

Objet :

- BTP
 - GENIE CIVIL
 - BATIMENT
 - ASSAINISSEMENT VRD
 - TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
 - VENTE DE MATERIEL INDUSTRIEL
- ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement,

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, LOT 224,
ILOT 14

Dirigeant(s) : M SUMANU DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03360 du 20/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22384/GTCA/RC/2021 du 20/08/2021

